



Registre d'accessibilité

Surface Academy
33-35 rue Nungesser et Coli
75016 PARIS

N° de déclaration 898 472 162
N° d'activité 11756230975

L'accessibilité à la salle de cours théorique

-  • Situation d'handicap visuel 
-  • Situation d'handicap auditif 
-  • Situation d'handicap moteur 

L'accessibilité à la salle de cours pratiques de musculation et d'haltérophilie

-  • Situation d'handicap visuel 
-  • Situation d'handicap auditif 
-  • Situation d'handicap moteur 

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services proposés

L'ensemble des locaux, théoriques et pratiques peuvent permettre l'intégration de moyen :

- Humain (accompagnateur) 
- Matériel (ordinateur ou autre) 

Le personnel est-il formé pour l'accueil et le renseignement des personnes en situation de handicap

-  Le personnel est sensibilisé : ce dernier est informé de la nécessité d'adapter son accueil
-  L'ensemble du personnel est formé : ce dernier a suivi une formation afin d'accueillir et de prendre en charge les personnes en situation d'handicap



Le matériel est-il adapté.



- Le matériel est entretenu et réparé



- Le personnel sait utiliser le matériel mis à disposition

Le registre est-il consultable



- A l'accueil



- Sur le site internet



Registre d'accessibilité

Surface Academy
123 boulevard Murat
75016 Paris

N° de déclaration 898 472 162
N° d'activité 11756230975

L'accessibilité à la salle de cours théorique

-  • Situation d'handicap visuel 
-  • Situation d'handicap auditif 
-  • Situation d'handicap moteur 

L'accessibilité à la salle de cours pratiques de musculation et d'haltérophilie

-  • Situation d'handicap visuel 
-  • Situation d'handicap auditif 
-  • Situation d'handicap moteur 

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services proposés

L'ensemble des locaux, théoriques et pratiques peuvent permettre l'intégration de moyen :

- Humain (accompagnateur) 
- Matériel (ordinateur ou autre) 

Le personnel est-il formé pour l'accueil et le renseignement des personnes en situation de handicap

-  Le personnel est sensibilisé : ce dernier est informé de la nécessité d'adapter son accueil
-  L'ensemble du personnel est formé : ce dernier a suivi une formation afin d'accueillir et de prendre en charge les personnes en situation d'handicap



Le matériel est-il adapté.



- Le matériel est entretenu et réparé



- Le personnel sait utiliser le matériel mis à disposition

Le registre est-il consultable



- A l'accueil